



Sablé-sur-Sarthe, le 1<sup>er</sup> septembre 2023

## Adaptation des moyens affectés au contrat de liquidité

Pour rappel, LDC et TP ICAP ont signé, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022, un contrat de liquidité portant sur ses actions admises aux négociations sur Euronext Paris, conforme à la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital.

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2023, en conformité avec de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 concernant les ressources allouées au contrat de liquidité, il a été décidé de rééquilibrer les moyens mis en place dans le cadre de ce contrat. Au regard des volumes de transactions quotidiens, il a été décidé de réduire de 2 500 actions le nombre de titres alloués.

La position, en date du 1<sup>er</sup> septembre 2023 est donc de :

- 3 680 actions
- 430 790 euros

Pour rappel, lors du dernier bilan semestriel du contrat de liquidité, au 30 Juin 2023, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 6 590 actions
- 378 735 euros

**Prochain rendez-vous :**

**Chiffre d'affaires 2<sup>e</sup> trimestre 2023-2024**

**Le 06 octobre 2023 après Bourse**

## CONTACTS

---



**Laurent Rimbault**

Directeur Administratif et Financier

02 43 62 70 00

[Laurent.rimbault@ldc.fr](mailto:Laurent.rimbault@ldc.fr)

**Stéphane Ruiz / Benjamin Lehari**

Directeur Associé / Consultant

01 56 88 11 11

[sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr) / [blehari@actifin.fr](mailto:blehari@actifin.fr)

Presse

**Jennifer Jullia**

01 56 88 11 19

[jjullia@actifin.fr](mailto:jjullia@actifin.fr)

Investisseurs

**Sébastien Berret**

01 56 88 11 22

[sberret@actifin.fr](mailto:sberret@actifin.fr)